



Recherche en un coup d'œil

Mesures incitatives et stratégies comportementales à l'intention des délinquants

MOTS CLÉS : *mesure incitative, gestion du comportement, gestion des contingences*

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Des programmes de mesures incitatives et des stratégies comportementales ont été utilisés dans toutes sortes de contextes. La présente recherche comprend un rapport en deux parties, l'une qui examine l'efficacité des régimes incitatifs et des stratégies comportementales, et l'autre qui analyse les conséquences possibles de l'utilisation de ceux-ci en milieu correctionnel.

Ce que nous avons fait

Nous avons réalisé une analyse documentaire des facteurs qui influent sur le comportement, puis nous avons passé en revue les stratégies existantes de gestion ou de modification du comportement dans différents milieux, notamment des cliniques (p. ex., les cliniques de traitement de la toxicomanie et de la maladie mentale) et des établissements carcéraux.

Le processus de consultation visait principalement à déterminer la possibilité d'introduire un système de gestion du comportement dans les établissements correctionnels et s'intéressait aussi aux questions de l'évaluation, de l'élaboration des politiques et de la mise en œuvre.

Ce que nous avons constaté

De façon générale, cette étude donne à penser que les incitatifs individuels (p. ex. : jetons, bons, argent comptant) et systémiques (gradation des privilèges, gestion des contingences) se révèlent prometteurs dans les milieux non correctionnels (cliniques de traitement de la toxicomanie et de la santé mentale). En milieu correctionnel, ces incitatifs obtiennent des résultats mitigés. Une évaluation du régime d'incitatifs en milieu carcéral mis en place au Royaume-Uni révèle qu'on a observé peu d'amélioration sur le plan des comportements et que le régime a eu des conséquences inattendues, notamment une incidence négative sur les relations entre le personnel et les détenus. Appliqués de manière équitable et conséquente, d'autres régimes d'incitatifs ont obtenu des résultats positifs.

Nous soulevons plusieurs éléments à considérer avant de mettre en œuvre un système de gestion du comportement en milieu correctionnel. Le passage des politiques à la pratique, l'importance de la formation continue et de l'engagement du personnel de première ligne chargé de mettre le système en œuvre, de même que la nécessité de

cerner et de mieux préciser les mesures incitatives qui intéressent les délinquants en sont des exemples.

Ce que cela signifie

Les auteurs font état de plusieurs embûches manifestes dans les expériences menées par d'autres pays et cernent les facteurs qui pourraient influencer sur la mise en application d'une stratégie de gestion des délinquants fondée sur des mesures incitatives à l'intérieur du système correctionnel fédéral.

Il y aurait lieu de centrer les recherches à venir sur les réussites des délinquants ainsi que sur les stratégies visant à accroître leur niveau d'engagement, le tout s'inscrivant dans une volonté d'instaurer et de renforcer un cadre de responsabilisation à leur intention.

Remarque

Cette étude a été réalisée à contrat pour la Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne correspondent pas nécessairement à celles du Service.

Pour de plus amples renseignements

Serin, R. C. et L. J. Hanby. *Mesures incitatives et stratégies comportementales à l'intention des délinquants*, Service correctionnel du Canada, Direction de la recherche, Ottawa, 2009.

Vous pouvez vous procurer une version PDF du rapport complet en envoyant un courriel à l'adresse suivante : recherche@csc-scc.gc.ca.

Préparé par : Tammy Cabana, gestionnaire de recherche, Service correctionnel du Canada.

Pour nous joindre

Direction de la recherche
613-996-3287
recherche@csc-scc.gc.ca